

Présentation

Peu d'industries dans le monde présentent des problèmes juridiques plus complexes que l'industrie légale du cannabis, qui connaît une croissance rapide. Pour conseiller et représenter les clients de ce secteur, il faut comprendre et apprécier un large éventail de facteurs juridiques, réglementaires, opérationnels et financiers liés à l'utilisation médicale par des adultes du cannabis et aux industries en expansion de l'huile de cannabidiol (CBD) et du chanvre. Dentons est le seul cabinet qui possède un groupe interdisciplinaire intégré sur le cannabis, qui offre des services juridiques sophistiqués pour répondre à tous les besoins de ses clients à l'échelle mondiale. Nous utilisons les meilleurs avocats de leur catégorie pour fournir des conseils juridiques dans tous les domaines de fond touchant les clients de l'industrie du cannabis ou touchés par celle-ci.

Notre équipe multidisciplinaire et géographiquement étendue comprend des avocats aux États-Unis, au Canada, en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud et dans les Caraïbes qui conseillent régulièrement des cultivateurs, des exploitants, des détaillants, des créateurs d'entreprises auxiliaires, des investisseurs et des décideurs politiques, entre autres, dans les domaines suivants du droit du cannabis :

- Opérations de prêt, placements privés et émissions publiques de titres
- Opérations sur les sociétés, y compris les fusions et les acquisitions, les joint-ventures et les alliances.
- Structuration fiscale nationale et transfrontalière
- Protection des données et licences
- Demandes de permis
- Conformité législative
- Défense de la législation et des politiques
- Droit social, y compris dans le cadre de programmes de cannabis à des fins médicales
- Litiges et différends

Expérience représentative

Lorsque vous vous associez à Dentons, vous bénéficiez de notre grande expertise dans de nombreux domaines juridiques, car notre groupe Cannabis collabore régulièrement avec tous les membres du réseau Dentons pour répondre de manière approfondie à tous les besoins de nos clients. Notre expérience comprend :

- **Licence et réglementation** : Travail avec les clients sur les demandes de licences de culture et de production ainsi que sur les questions réglementaires connexes.
- **Opérations et financements publics** : Travail avec les producteurs licenciés sur leurs transactions et leurs activités de financement sur le marché public.
- **Investisseurs** : Conseil des investisseurs sur une gamme complète des possibilités d'investissement, dans leur

pays et à l'étranger, allant des offres de titres privés et publics aux investissements en actions dans des entreprises prometteuses, en phase de démarrage ou d'expansion.

- **Fusions et acquisitions** : Conseil des principaux producteurs sur les acquisitions nationales et internationales de cibles de distribution et d'agrégation de patients.
- **Distribution et marketing** : Conseils sur les transactions technologiques, les questions de sécurité des données et de confidentialité des données des consommateurs en rapport avec les plateformes de distribution, de vente et de marketing du cannabis et des produits et services connexes.
- **Huile de cannabidiol /Chanvre** : Conseils juridiques et réglementaires relatifs à la production et au commerce international de l'huile de cannabidiol et du chanvre.
- **Immobilier** : Conseil et représentation des producteurs, des fabricants et des détaillants, titulaires d'un permis et en attente d'une demande, sur les acquisitions immobilières, la construction d'installations et les questions de zonage.
- **Marque et licences** : Assistance en matière d'image de marque, y compris l'enregistrement et la protection des marques de commerce et autres propriétés intellectuelles, ainsi que la négociation et la rédaction de contrats de licence.
- **Essais cliniques** : Conseil des clients sur tous les aspects de leurs essais cliniques, de l'élaboration de protocoles à la rédaction et à la négociation contrat, et d'accords de marchés publics connexes, y compris des ententes de confidentialité et de transfert de matériel.
- **Evaluation des risques** : Conseil des clients des industries de soutien quant aux risques de mener des affaires avec les participants de l'industrie du cannabis.
- **Défense des intérêts** : Conseil des clients sur la législation en cours, rédaction de la législation et défense des intérêts des clients aux niveaux étatique et fédéral.
- **Litiges** : Représentation des clients dans les litiges entre actionnaires et les litiges pour rupture de contrat.

Vos contacts principaux

Global



Kathryn B. Ashton
Associée, Chicago
D+1 312 876 3157
kathryn.ashton@dentons.com



Eric P. Berlin
Associé, Chicago
D+1 312 876 2515
eric.berlin@dentons.com



Eric Foster
Associé, Toronto
D+1 416 863 4462
eric.foster@dentons.com



Santiago Gonzalez
Associé, Bogotá
D+57 1 746 7000
santiago.gonzalez@dentons.com



Peter Homberg
Associé, Berlin
D+49 30 26473 399
peter.homberg@dentons.com